**Retirement Savings Plan** 

Registered under the Income Tax Act (Canada) and approved

Régime d'épargne-retraite

Enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, le cas échéant, approuvé en vertu de la Loi sur les impôts (Québec), et assujetti à ces lois.

under the Taxation Act (Quebi	ec), ii appiicable aliu subject liliei					
Taxation Year	Annuitant Social Insurance No	Name of annuitant				
2021	599 963 634	VARDHAN REDDY JAKKANNAGARI, HARSHA				
Année imposition	Numéro d'ass. soc du rentier	Nom du rentier				
Period Covered		Contributor Social Insurance No Name of Contributor (if other than annuitant)		nuitant)		
MAR-DEC 21						
Période visée		Numéro d'ass soc. du cotisant Nom du cotisant (s'il n'est pas le rentier)		r)		
Contribution Amount	Plan Number	Receipt Number	Contract Number	Certificate Number		
7917.00		0154378	98626-G			
Cotisations	Numéro du régime	Numéro du reçu	N°' de contrat	N°¹ de certificat		

373445

SUN LIFE ASSURANCE CO. OF CDA 227 KING ST S WATERLOO, ON NZJ 4C5 GRS-L

2F4-01-115727

VARDHAN REDDY JAKKANNAGARI H 98 MUSKOX DRIVE **TORONTO** 

**ONTARIO** 

M1B 6E5

Authorized Official / Dirigeant autorisé

Attach to the Contributor's Federal Income Tax return A annexer à la déclaration fédérale de revenus du cotisant

Retirement Savings Plan

Registered under the Income Tax Act (Canada) and approved under the Taxation Act (Québec), if applicable and subject thereto.

**Régime d'épargne-retraite** Enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, le cas échéant, approuvé en vertu de la Loi sur les impôts (Québec), et assujetti à ces lois.

Taxation Year	Annuitant Social Insurance No	Name of annuitant			
2021	599 963 634	VARDHAN REDDY JAKKANNAGARI, HARSHA			
Année imposition	Numéro d'ass. soc du rentier	Nom du rentier			
Period Covered		Contributor Social Insurance No	Name of Contributor (if other than annuitant)		
MAR-DEC 21					
Période visée		Numéro d'ass soc. du cotisant	Nom du cotisant (s'il n'est pas le rentier)		
Contribution Amount	Plan Number	Receipt Number	Contract Number	Certificate Number	
7917.00		0154378	98626-G		
Cotisations	Numéro du régime	Numéro du reçu	N°' de contrat	N°' de certificat	

VARDHAN REDDY JAKKANNAGARI H

98 MUSKOX DRIVE **TORONTO** 

ONTARIO

M1B 6E5

SUN LIFE ASSURANCE CO. OF 227 KING ST S WATERLOO, ON NZJ 4C5 GRS-L

2F4-01-115727

Authorized Official / Dirigeant autorisé

Attach to the Contributor's Provincial Income Tax return A annexer à la déclaration provinciale de revenus du cotisant (s'il y a lieu)

Retirement Savings Plan
Registered under the Income Tax Act (Canada) and approved
under the Taxation Act (Québec), if applicable and subject thereto.

**Régime d'épargne-retraite** Enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, le cas échéant, approuvé en vertu de la Loi sur les impôts (Québec), et assujetti à ces lois.

Taxation Year	Annuitant Social Insurance No	Name of annuitant			
2021	599 963 634	VARDHAN REDDY JAKKANNAGARI, HARSHA			
Année imposition	Numéro d'ass. soc du rentier	Nom du rentier			
Period Covered		Contributor Social Insurance No Name of Contributor (if other than annuitant)			
MAR-DEC 21					
Période visée		Numéro d'ass soc. du cotisant Nom du cotisant (s'il n'est pas le rentier)			
Contribution Amount	Plan Number	Receipt Number	Contract Number	Certificate Number	
7917.00		0154378	98626-G		
Cotisations	Numéro du régime	Numéro du reçu	N°¹ de contrat	N° de certificat	

SUN LIFE ASSURANCE CO. OF CDA 227 KING ST S WATERLOO, ON N2J 4C5 GRS-L

2F4-01-115727

VARDHAN REDDY JAKKANNAGARI H 98 MUSKOX DRIVE **TORONTO** ONTARIO M1B 6E5

Authorized Official / Dirigeant autorisé

	Canada Revenue Agence du Agency du Canada	revenu			of RRSP Income Provenant d'un REER		T4RSP
Year	16 Annuity payments	18 Refund of premiums	20 Refund of unused contributions	22 g	Withdrawal and ommutation payments	25 LLP withdrawal	Amounts deemed received on deregistration
2021 Année	Paiements de rente	Remboursement de primes	Remboursement des cotisations inutilisées	R	8035.31 etrait et paiements de conversion	Retrait REEP	Montants réputés reçus lors de l'annulation de l'enregistrement
	28 Other income or deductions	30 Income Tax deducted	Amounts deemed received on death	37 Adva	nced Life Deferred Annuity purchase	27 HBP withdrawal	Transfers on breakdown of marriage or common-law partnership
	Autres revenus ou déductions	1607.06 Impôt sur le revenu retenu	Montants réputés reçus au décès		at de rente viagère ée à un âge avancé	Retrait RAP	Transferts après rupture du mariage l'union de fait
Last name Nom de fai	Recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire  Last name (print) Nom de famille (en lettres moulées)  Description  Description  Recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire  Initials Ini						
98 Tor Ont	DHAN REDDY JAKKA MUSKOX DRIVE ONTO ARIO 6E5	NNAGARI, H				Account Number Numéro de compte npleted/Protégé B une fois rempl 127	40 Tax-paid amount  Montant libéré d'impôt

T4RSP (21) See the privacy notice on your return Consultez lavis de confidentialité dans votre déclaration \* If your social insurance number is not shown, see the back of this slip. Si votre numéro d'assurance sociale n'est pas indiqué, lisez le verso de ce feuillet.

Canada Revenue Agence du revenu du Canada			Statement of RRSP Income État du revenu provenant d'un REER				T4RSP
Year	16 Annuity payments	18 Refund of premiums	20 Refund of unused contributions	22	Withdrawal and commutation payments	25 LLP withdrawal	Amounts deemed received on deregistration
2021			Danels as una manual dan	_	8035.31		
Année	Paiements de rente	Remboursement de primes	Remboursement des cotisations inutilisées		Retrait et paiements de conversion	Retrait REEP	Montants réputés reçus lors de l'annulation de l'enregistrement
·	28 Other income or deductions	30 Income Tax deducted	Amounts deemed received on death	37 Adv	anced Life Deferred Annuity	27 HBP withdrawal	Transfers on breakdown of marriage or common-law partnership
		1607.06	on dodain		, , , , , ,		
	Autres revenus ou déductions	Impôt sur le revenu retenu	Montants réputés reçus au décès	Ac diffe	hat de rente viagère érée à un âge avancé	Retrait RAP	Transferts après rupture du mariage l'union de fait
					24 Contributor spous	se or common-law partner	Spouse's or common-law partner's social insurance number*
				CAD		Yes No X	,
Recipient's name and address - Nom et adresse du bénéficiaire			pénéficiaire		Époux ou conjoint de fa		Numéro d'assurance sociale de l'époux ou conjoint de fait*
					12 Social insura		Contract number
Last name	(print) nille (en lettres moulées)	First name Prénom	Initials Initiales		599 96 Numéro d'assurar		98626 Numéro de contrat
r torr do lar	· mio (Griiom oo iii oddooo)	1.0.21	> M/J L   //		60	Name of payer (issue	
	[1]		101		Sun Life	Assurance Co. Nom du payeur (émetteur)	
W 1 D	DULL DEDDY TAKE	WILLIAM III		14)	61 Ac	count Number	40 Tax-paid amount
	DHAN REDDY JAKKA	NNAGARI, H			Nun	néro de compte	Montant libéré d'impôt
98	MUSKOX DRIVE				Protected B when comp	pleted/Protégé B une fois rem	pli
TOR	ONTO				2F4-01-11572		
ONT	ARIO				EFF: 2021/12	2/09	PCH-L
M1B	6E5						

T4RSP (21)

See the privacy notice on your return Consultez lavis de confidentialité dans votre déclaration \*If your social insurance number is not shown, see the back of this slip. Si votre numéro d'assurance sociale n'est pas indiqué, lisez le verso de ce feuillet.

DUPLICATE / DUPLICATA

## Keep a copy of this slip for your records and attach the other copy to your income tax and benefit return.

For information on how to report your income, see the General Income Tax and Benefit Guide.

Under the Income Tax Act, you have to give your social insurance number (SIN) on request to any person who prepares an information slip for you. If you do not have a SIN, you can apply for one through any Service Canada Centre.

- Box 16 This is the total amount of annuity payments received in the year. Enter it on line 12900 of your return.
- Box 18 This is the amount paid to the spouse or common-law partner because of the annuitant's death. Enter it on line 12900 of your return.
- Box 20 This is the amount refunded because it was not deducted from income. Enter it on line 12900 of your return. Include a copy of the approved Form T3012A, Tax Deduction Waiver on the Refund of your Unused RRSP, PRPP, or SPP Contributions from your RRSP. You can deduct an offsetting amount on line 23200 for the amount shown in this box.
- Box 22 This is the amount withdrawn from an RRSP in the year, or the amount paid as full or partial commutation of an RRSP annuity. Enter it on line 12900 of your return. If the amount withdrawn was not deducted from income as an RRSP contribution, you may be able to claim an offsetting amount on line 23200. See line 23200 of The Federal Income Tax and Benefit Guide and Form T746, Calculating Your Deduction for Refund of Unused RRSP, PRPP, and SPP Contributions.
- Boxes 24 and 36 If YES is checked in box 24, or the SIN of the spouse or common-law partner who made the contributions is shown in box 36, the contributor spouse or common-law partner may have to include in income part or all of the amounts in boxes 20, 22, or 26. See Form T2205, Amounts From a Spousal or Common-Law Partner RRSP, RRIF or SPP to Include in Income.
- Box 25 This is the amount withdrawn from an RRSP under the Lifelong Learning Plan (LLP). This amount is not included in income, but you have to enter it on line 26 of Schedule 7.
- Box 26 This is the fair market value of all the property held by the RRSP just before it became an amended plan. Enter it on line 12900 of your return.
- Box 27 This is the amount withdrawn from an RRSP under the Home Buyer's Plan (HBP). This amount is not included in income, but you have to enter it on line 24 of Schedule 7.

Box 28 - Enter any income amounts on line 12900 and any deductions (amount shown in brackets) on line 23200 of your return.

However, if this is an amount that was rolled over from a deceased annuitant's RRSP to a registered disability savings plan, enter this amount on line 12900 and line 23200 of the deceased's return.Form RC4625, Rollover to a Registered Disability Savings Plan (RDSP) under Paragraph 60(m), must be attached to the deceased's return.If you are an eligible individual, enter the amount of the rollover on line13000 and the amount transferred on line 23200 of your return. For more information, see Information Sheet RC4177, Death of an RRSP Annuitant.

- Box 30 Enter this amount on line 43700 of your return.
- Box 34 This is the fair market value of all the property held by the RRSP at the time of the annuitant's death. For information on how to report this amount, see Guide T4040, RRSPs and Other Registered Plans for Retirement
- Box 35 This is the amount directly transferred on breakdown of a marriage or common-law partnership. This amount is not included in income.
- Box 37 This is an amount you transferred to purchase an Advanced Life Deferred Annuity (ALDA). Do not report the amount in your return and do not claim a deduction for the amount
- Box 40 This amount is used to calculate the amount that has to be reported on the final return of the deceased annuitant. For more information, see Guide T4040, RRSPs and Other Registered Plans for Retirement.

## Conservez une copie de ce feuillet dans vos dossiers et joignez l'autre copie à votre déclaration de revenus et de prestations.

Pour en savoir plus sur la façon de déclarer votre revenue, consultez le Guide d'impôt et des prestations fédéral.

Selon la Loi de l'impôt sur le revenu, vous devez fournir, sur demande, otre numéro d'assurance sociale (NAS) à toute personne qui établit un feuillet de renseignements à votre nom. Si vous n'avez pas de NAS, vous pouvez en obtenir un auprès d'un Centre Service Canada.

- Case 16 Il s'agit du total des paiements de rente reçus dans l'année. Inscrivez-le à la ligne 12900 de votre déclaration.
- Case 18 Il s'agit du montant qui a été versé à l'époux ou conjoint de fait par suite du décès du rentier. Inscrivez-le à la ligne 12900 de votre déclaration.
- Case 20 Il s'agit du montant remboursé, car il n'à pas été déduit du revenu. Inscrivez-le à la ligne 12900 de votre déclaration. Joignez une copie du formulaire T3012A, Renonciation à l'impôt retenu sur le remboursement de vos cotisations inutilisées versées à un REER, un RPAC ou un RPD à partir de votre REER que nous avons approuvé. Vous pouvez déduire un montant compensatoire à la ligne 23200 égal au montant indiqué dans cette case.
- montant compensatoire à la ligne 23200 égal au montant indiqué dans cette case.

  Case 22 Il s'agit du montant retiré d'un REER dans l'année ou du montant verse pour le rachat total ou partiel d'une rente selon un REER. Inscrivez-le à la ligne 12900 de votre déclaration. Si le montant retiré n'a pas été déduit de vos revenus comme une cotisation à titre de REER, vous pourriez peut-être déduire un montant compensatoire à la ligne 23200. Pour en savoir plus, consultez la ligne 23200 du Guide d'impôt et des prestations fédéral ainsi que le formulaire T746, Calcul de votre déduction pour remboursement de cotisations inutilisées versées à un REER, à un RPAC et à un RPD.

  Cases 24 et 36 Si le oui est coché à la case 24 ou si le NAS de l'époux ou conjoint de fait cotisant est indiqué à la case 36, l'époux ou conjoint de fait cotisant doit peut-être ajouter à son revenu une partie ou la totalité des montants inscrits aux cases 20, 22 ou 26. Consultez le formulaire T2205, Montants provenant d'un REER, d'un RPD ou d'un FERR au profit de l'époux ou conjoint de fait à inclure dans le revenu.

  Case 25 à la l'époux que montant retiré d'un PEER pour participer au Régime d'encouragement à l'éducation permanente (PEER). Vous p'avez pas à inclure ce montant dans votre revenu.
- Case 25 Il s'agit du montant retiré d'un REER pour participer au Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP). Vous n'avez pas à inclure ce montant dans votre revenu, mais vous devez l'inscrire à la ligne 26 de l'annexe 7.
- Case 26 Il s'agit de la juste valeur marchande de tous les biens détenus dans le REER immédiatement avant qu'il devienne un régime modifié. Inscrivez ce montant à la ligne 12900 de votre déclaration.
- Case 27 III s'agit du montant retiré d'un REER pour participer au Régime d'accession à la propriété (RAP). Vous n'avez pas à inclure ce montant dans votre revenu, mais vous devez l'inscrire à la ligne 24 de l'annexe 7.
- Case 28 Inscrivez tout revenu à la ligne 12900 et toute déduction (montant entre parenthèses) à la ligne 23200 de votre déclaration.

  Toutefois, s'il s'agit du montant de roulement provenant d'un REER d'un rentier décédé qui a été transféré à un régime enregistré d'épargne-invalidité, inscrivez ce montant aux lignes 12900 et 23200 de la déclaration de la personne décédée. Le formulaire RC4625, Roulement à un régime enregistré d'épargne invalidité (REEI) selon l'alinéa 60m), doit être joint à la déclaration de la personne décédée. Si vous êtes une personne admissible, inscrivez le montant du roulement à la ligne 13000 et le montant transféré à la ligne 23200 de votre déclaration. Pour en savoir plus, consultez le feuillet de renseignements RC4177, Décès du rentier d'un REER.
- Case 30 Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre déclaration.
- Case 34 Il s'agit de la juste valeur marchande de tous les biens détenus dans le REER au moment du décès du rentier. Pour en savoir plus sur la façon de déclarer ce montant, consultez le guide T4040, REER et autres régimes enregistrés pour la retraite.
- Case 35 Il s'agit du montant transféré directement après la rupture du mariage ou de l'union de fait. Vous n'avez pas à inclure ce montant dans votre revenu.
- Case 37 Il s'agit d'un montant que vous avez transféré pour acheter une rente viagère différée à un âge avancé (RVDAA). N'incluez pas ce montant dans votre déclaration et ne réclamez aucune déduction pour ce montant.
- Case 40 Ce montant sert à calculer le montant qui doit être déclaré dans la déclaration finale du rentier décédé. Pour en savoir plus, consultez le guide T4040, REER et autres régimes enregistrés pour la retraite.